



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2023

COMPTE RENDU

L'Assemblée Générale de la Retraite Sportive Champagnolaise est ouverte le vendredi 1^{er} septembre 2023 à 14 heures 10.

76 personnes sont présentes et 11 pouvoirs ont été donnés.

RAPPORT MORAL :

Le Président nous fait remarquer que le Club fonctionne depuis 12 ans. Il nous présente Monsieur Claude Gady, Président du CORERS et Monsieur Gérard Pasteur, Président du CODERS et les remercie de leur présence.

Il remercie également les animateurs pour leur investissement et soulève le problème du manque d'animateurs.

Il nous rappelle qu'il quittera la Présidence en septembre 2024 et invite tous les adhérents à réfléchir à son remplacement.

Le club compte actuellement 127 adhérents et la saison s'est bien passée.

BILAN DE LA SAISON 2022/2023 :

Activités :

Randonnées du lundi à la journée : tout se passe bien malgré un manque d'animateurs.

Randonnées du jeudi après-midi : le Président et animateur principal de cette activité rappelle, comme évoqué l'an passé, qu'il souhaiterait être secondé plus régulièrement.

Cyclo : Pas de souci particulier, mais l'animateur déplore le manque de participants pour les plus petits parcours à allure adaptée .

Gymnastique : beaucoup de participants, mais la mise en place d'un deuxième groupe est toujours en suspens malgré la proposition d'Anne-Marie de le prendre en charge.

Arts créatifs : L'activité fonctionne très bien, elle s'est clôturée par une très belle exposition à la Galerie Éphémère en juillet. L'animatrice doit d'ailleurs refuser de nouveaux participants, faute de place dans la salle.

Formations :

Pas de formations pendant la saison 2022/2023. 3 PSC1 ont été effectués.

Catherine Fedrigo invite les animateurs présents à venir chercher un kit de secours offert par le club.

Séjours et manifestations :

Après-midi Galette des Rois en janvier 2023 offerte par le Club.

Fondue de la Chancelle en février 2023 avec une quarantaine de participants.

Repas gastronomique au Lycée Friant d'Arbois pour 32 adhérents, les places étant limitées.

Journée conviviale du 29 juin au Centre Aéré à laquelle ont participé 69 personnes.

Séjour au Tyrol, organisé par Gérard Bobivsky, du 4 au 10 septembre 2023 pour 45 membres de la RSC.

BILAN FINANCIER 2022/2023 :

Bilan de fonctionnement pour la période du 1/09/2022 au 31/08/2023

RECETTES :

Cotisations	4397,96 €
Journée de Convivialité	690,00 €
Subvention municipale	150,00 €
	5237,96 €

DÉPENSES :

Prélèvement FFRS	3032,88 €
Réunions (AG et Comité Directeur)	269,98 €
Journée de Convivialité	958,91 €
Galette des Rois	490,26 €
Fournitures administratives	229,42 €
Fournitures animateurs	85,89 €
Formation (animateurs + dirigeants)	129,00 €
Frais bancaires	50,16 €
	5246,50 €

Les recettes s'élèvent à 5 237,96 €. Le bilan est négatif de 8,54 €.

Le solde du sponsoring pour les tenues vélo est de 327,32 €.

Les comptes des séjours à Annecy(2022) et au Tyrol(2023) sont apurés.

Le solde disponible de la saison 2022/2023 est de 4 166,54 €.

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité.

SAISON 2023/2024 :

Licences :

Le montant de la Licence passe à 40 € avec les assurances Individuelle Accident et Assistance Rapatriement qui restent optionnelles. Ce tarif comprend la licence FFRS avec Responsabilité Civile incluse obligatoire plus les assurances optionnelles qui sont à choisir pour chaque adhérent.

Adhésion = Part FFRS + part Corers + part Coders 39 + part Club

40 € = 26 € + 2 € + 5 € + 7 €

40 € = 33 € + 7 €

Mr Gady est intervenu pour décrire les difficultés financières du Corers BFC et du Coders 25 suite à la crise du Covid et à l'inflation de ces derniers mois. Le tarif des hébergements et de la restauration pour les stagiaires est en nette hausse et les formateurs à qui défrayer le déplacement viennent de plus en plus loin. Il dit que l'on doit s'attendre à de futures augmentation dans le montant des adhésions.

Catherine Fedrigo et Gérard Pasteur nous présentent le nouveau système de prises des licences qui devrait être appliqué dès la semaine prochaine. Pour plus de détails, reportez vous au site à la page Adhérer.

(L'identifiant à renseigner est n° de licence@ffrs.espaceadherent.fr avant de créer un mot de passe de huit caractères minimum)

Calendrier des Activités :

Il reste le même que les années précédentes.

Lundi : randonnée pédestre à la journée

Mardi : gym de 10 à 11 h ; arts créatifs de 14 à 17 h.

Jeudi : randonnée pédestre l'après-midi à 13h30.(Deux parcours possibles selon la disponibilité des animateurs).

Vendredi matin: sortie cyclo le matin ou l'après-midi selon la saison. (Vérifier l'heure de rendez-vous sur le site du club).

Formations :

Le Président rappelle que Catherine Fédrigo, trésorière, est également référente formation. Vous pouvez vous adresser à elle si vous souhaitez vous lancer dans un parcours de formation.

3 PSC1 sont à prévoir pour remettre à niveau nos animateurs.

2 personnes iront en formation au cours de la saison 2023/2024 pour devenir :

- animateur fédéral de randonnée pédestre
- accompagnant sportif pour les randonnées pédestres de proximité.

Anne-Marie et Catherine renoncent à leur stage de deux jours « Mémoire en Eveil » qui n'aurait pas été pris en charge par le Coders39.

G. Pasteur indique que la formation pour animer des ateliers Activ'Mémoire est validée par le Coders et que ces ateliers rencontrent un réel engouement dans les clubs du département.

Élargissement du comité directeur :

Suite à l'appel lancé par le Comité Directeur lors de la dernière réunion, 3 personnes ont adressé leur candidatures au président : Françoise FUMEY-OLIVIER, Jean-Yves PAGET et Daniel OLIVIER.

Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Séjours et manifestations :

Les manifestations habituelles (Galette des Rois, Fondue à La Chancelle, journée conviviale) seront reconduites.

Un séjour de 12 jours au Vietnam, organisé par Gérard Bobivsky, organisateur des voyages et séjours, est prévu au mois de mars 2024 avec 25 personnes inscrites.

Questions diverses :

Un adhérent prend la parole pour aborder le sujet de quitter la FFRS. Ce sujet a déjà été évoqué en réunion de Comité Directeur.

Nos invités, Mrs Gady et Pasteur, nous expliquent l'intérêt et la « nécessité » de rester dans la Fédération et nous font remarquer que notre Club de Champagnole fonctionne très bien avec des animateurs formés et une ambiance conviviale, caractéristiques de tous les clubs de Retraites Sportives.

Mr Gady rappelle qu'il est possible d'animer des activités sans avoir suivi de formation à la condition expresse que le président ait donné son autorisation par écrit à ces bénévoles. Il rappelle aussi que les ayants-droits des adhérents peuvent se retourner contre le club en cas de problème survenu au cours des activités.

Une question est posée sur la pratique de la pétanque ou du jeu de boules lyonnaises au sein du club, sachant qu'il faut disposer d'un terrain spécifique. Mr Pasteur nous conseille de nous rapprocher des clubs existants sur Champagnole et de négocier avec l'un d'entre eux la possibilité d'occuper leur bouledrome à des créneaux horaires bien définis dans la semaine. Cette occupation ferait l'objet d'une convention bilatérale entre les deux associations.

Mr Bobivsky demande à ce que la FFRs délivre un reçu pour les entreprises qui sponsorisent les tenues cyclo. Mr Gady a promis de transmettre cette requête.

Mr Gady nous demande d'applaudir nos animateurs et dirigeants sans qui le Club ne fonctionnerait pas. Le président remercie encore nos invités de leur présence et de leur participation. L'absence de représentants de la municipalité et de la presse locale est remarquée.

La séance est levée à 16h45 et tous les participants sont invités à partager le verre de l'amitié.

Le Président, Michel LACROIX

La secrétaire, Jeannine PYANET

